

**Communiqué de presse du collectif Toulouse 2031
en vue du prochain conseil de Toulouse Métropole du 14 février 2019**

Mercredi 13 février 2019



Associations constituant le collectif Toulouse 2031 :

DAL 31

Collectif « Ô Toulouse – Pour une régie publique de l’eau et de l’assainissement »

Collectif contre les nuisances aériennes de l’agglomération toulousaine

Collectif « Saint Cyprien – Quartier libre »

Non au gratte ciel de Toulouse – Collectif pour un urbanisme citoyen

Collectif « Hôpital La Grave »

Collectif « Les amis de la piscine Ancely »

Collectif « Pour la place de l’Europe »

Association des Usagers des Transports de l’Agglomération Toulousaine et de ses Environs (Autate)

Conjuguer nos expertises et agir ensemble, c’est possible pour ne pas laisser promoteurs et banquiers faire main basse sur la ville.

LOGEMENT : Le rapport du DAL 31 a mis en évidence le difficile accès au logement dans Toulouse Métropole. L’agglomération toulousaine a connu en ce mois de janvier 2019, deux drames. Le premier nous a été révélé par le Collectif des Morts de la Rue : en 2018 au moins 16 personnes sont mortes de la rue à Toulouse et dans son agglomération. Le second est advenu avec le terrible incendie qui s’est déclaré rue Bayard, grâce à la solidarité des habitant-e-s et l’intervention des secours il n’y a pas eu heureusement à déplorer de morts, mais des blessés, des personnes choquées, dont la vie est aujourd’hui à reconstruire en partie. Une solution constructive serait à l’instar d’une trentaine de communes s’étant déclaré volontaires de mettre en place un premier outil : l’encadrement des loyers comme le permet encore la Loi Elan.

AEROPORT : La privatisation de l’aéroport décidée unilatéralement en 2014 au profit de Casil Europe a été une mauvaise opération pour l’Etat, pour les collectivités, pour les citoyens et encore plus pour les populations survolées avec l’augmentation des vols très bruyants notamment la nuit. Cette vente impopulaire que les collectivités auraient pu empêcher voit un autre épisode se jouer aujourd’hui : c’est la revente des parts de l’actionnaire chinois, une fois les poches remplies par la ponction des dividendes, qui laisse une situation économique et environnementale mauvaise. Puisque les collectivités et les acteurs du transport aérien ont jugé bon de conserver un aéroport en ville, la gestion de l’aéroport, quel que soit le repreneur, devra être à l’avenir au

service d'un développement raisonné et pas à l'encontre des habitants. Pour ce faire, l'État et/ou les collectivités territoriales, s'ils jouent pleinement leur rôle, sont les meilleurs garants de cet équilibre à trouver entre populations et maîtrise du développement du trafic aérien."

TRANSPORT : Depuis des années, les décisions en matière de transport en commun dans l'agglomération sont, soit axées sur des investissements lourds (3 lignes de métro) qui grèvent les autres projets (bus en site propre, liaisons circulaires, train, etc.), soit incohérentes (un tram trop lent, des liaisons transversales inexistantes). Du coup, l'ensemble de l'agglomération et surtout la première couronne n'est pas desservie de manière satisfaisante. 63% des déplacements se font en voiture, l'un des plus mauvais scores en France. Nous dénonçons l'absence d'un service public de transport en commun à hauteur des besoins des habitants de l'agglomération, en matière de qualité, de trajet et de prix et non au service des bétonneurs et des entreprises.

INDUSTRIE : Toulouse pourrait-elle s'appuyer durablement sur la force d'attraction d'Airbus ? L'argument paraît fragile, tout le monde ne bénéficie pas de l'emploi généré par Airbus, pire le niveau de chômage dans l'agglomération est identique à la moyenne nationale. Mais pire encore, Airbus pourrait être un géant fragile. Fragilisé par sa situation d'industrie dominante, fragilisé par la concurrence qui vient, fragilisé par les décisions qui viendront tôt ou tard quant à la place de l'avion dans le combat pour le climat.

HABITANTS : Depuis ces dernières années, on assiste à une accélération de l'embourgeoisement de Toulouse ; un périmètre de centre-ville particulièrement bien rénové sous l'impulsion de Joan Bousquet, dont la dernière tranche sur Saint Cyprien avec la construction sur le site emblématique de l'hôpital La Grave incluant le Dôme, d'un complexe immobilier de haut standing dirigé par l'entreprise Kaufman and Broad, est emblématique d'une ville qui privilégie un centre-ville patrimonial pour les populations les plus aisées, en reléguant ses autres quartiers à un aménagement moindre. Et que penser des quartiers en « politique de la ville » qui se paupérisent. On s'achemine vers une métropole « exclusive » et non inclusive tenant compte de l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire.

EAU : Le 13 décembre dernier, le maire de Toulouse a confié la gestion de l'eau à Veolia et celle de l'assainissement à Suez, pour les 37 communes de la Métropole. Depuis, il a été fait grand battage publicitaire sur le tarif de 2,91€ qui serait le plus bas des grandes communes en 2020. Sans sous-estimer les économies non négligeables que pourront ainsi obtenir des personnes aux revenus modestes, le Collectif «Ô Toulouse» qui a mené campagne pour une régie publique a tenu à préciser :

1/ Un tarif aussi bas est sans doute dû à la concurrence entre les deux multinationales, mais aussi à la pression exercée par la large campagne menée par le Collectif. Il restera à vérifier à partir de 2020 que ces engagements tarifaires seront tenus et surtout que cela ne se fera pas au détriment de la qualité du service.

2/ Encore une fois, une décision majeure est prise sans qu'ait été organisé le moindre débat public. A l'exception de quelques autres réunions (CODEV, élus), la quasi-totalité des réunions d'information et de débats ont été organisées par le Collectif.

3/ Le Collectif, sur la base des documents fournis 15 jours seulement avant le vote, a

fait la démonstration que l'étude de la régie n'avait pas été faite de façon équitable par rapport aux offres de Veolia et de Suez.

AMENAGEMENT URBAIN : nous demandons une véritable végétalisation des espaces verts et l'aménagement pour les riverains de toutes les places publiques. Une véritable politique en matière d'environnement, de gestion des déchets et des programmes immobiliers humains et respectueux des quartiers. Non au gratte-ciel de la gare Matabiau. De nombreux espaces de loisirs et de détente publics et accessibles manquent à Toulouse.